



Conseil économique et social

Distr. générale
30 août 2024
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants

Reprise de la soixante-septième session

Vienne, 5 et 6 décembre 2024

Point 4 b) de l'ordre du jour

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : directives sur les questions politiques et budgétaires pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Reprise de la trente-troisième session

Vienne, 5 et 6 décembre 2024

Point 4 b) de l'ordre du jour

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : directives sur les questions politiques et budgétaires pour le programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2024-2025

Rapport de la Directrice exécutive

Résumé

Le présent rapport recense les ajustements apportés au budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour l'exercice biennal 2024-2025 (E/CN.7/2023/13-E/CN.15/2023/17) et contient des informations sur la mise en œuvre de la Stratégie 2021-2025 de l'ONUDC et des initiatives de réforme de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que sur les incidences des événements mondiaux, comme il a été demandé par la Commission des stupéfiants dans ses résolutions 62/9, 64/6 et 65/5 et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans ses résolutions 28/4, 30/2 et 31/2.

Le montant des fonds destinés à des fins générales a été révisé, passant de 9,2 à 9,5 millions de dollars, du fait de l'actualisation des coûts.

Les prévisions relatives aux fonds constitués à des fins spéciales a été porté à 777,0 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 42,8 millions par rapport au montant global de 734,2 millions de dollars approuvé par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 66/5 et par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 32/2.

Les prévisions au titre des dépenses d'appui aux programmes ont été revues à la hausse pour s'établir à 73,0 millions de dollars, soit une augmentation de 5,1 millions de dollars, du fait d'une actualisation des coûts d'un montant de 2,7 millions de dollars et de besoins supplémentaires s'établissant à un montant de 2,4 millions de dollars. La hausse des prévisions de dépenses d'appui aux programmes, qui suit celle relative à l'exécution des programmes et qui est entièrement couverte par l'augmentation des recettes attendues au titre de l'appui aux programmes, permettra à l'Office de faire face aux besoins immédiats dans les domaines des projets institutionnels, de l'appui aux bureaux extérieurs, des services relatifs au programme central et à l'administration.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Orientation stratégique de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	3
A. Stratégie de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la période 2021-2025	3
B. Incidences des événements mondiaux sur les programmes et réponse de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	4
III. Initiatives prises à l'échelle du Secrétariat	5
A. Réforme du système des Nations Unies pour le développement	5
B. Réforme du mode de gestion de l'Organisation des Nations Unies	7
IV. Aperçu de la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	8
V. Exécution du budget et prévisions révisées pour l'exercice biennal	9
A. Prévisions de recettes révisées pour l'exercice biennal 2024-2025	9
B. Prévisions de recettes révisées pour l'exercice biennal 2024-2025	10
C. Soldes des fonds	14
VI. Conclusions	15
Annexes	
I. Affectation des contributions volontaires destinées à des fins spéciales au cours des exercices biennaux 2022-2023 et 2024-2025	16
II. Prévisions révisées concernant les ressources	21
III. Situation financière, par fonds	22
IV. Projet de résolution relatif au Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, soumis à la Commission des stupéfiants pour adoption	23
V. Projet de résolution relatif au Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, soumis à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale pour adoption	25

I. Introduction

1. À la reprise de sa soixante-sixième session, la Commission des stupéfiants a adopté la résolution 66/5, intitulée « Budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour l'exercice biennal 2024-2025 », dans laquelle elle a approuvé l'utilisation des fonds destinés à des fins générales prévue pour l'exercice biennal 2024-2025 au titre dudit Fonds et entériné les prévisions relatives aux fonds constitués à des fins spéciales et aux fonds d'appui aux programmes pour 2024-2025. À sa trente-deuxième session, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a adopté une résolution équivalente intitulée « Budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour l'exercice biennal 2024-2025 » (résolution 32/2), dans laquelle elle a pris des dispositions identiques concernant le Fonds en question.
2. Le présent rapport a pour principal objectif d'informer les États Membres de l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour l'exercice biennal 2024-2025 et des ajustements à y apporter. Les projets de résolution soumises aux commissions pour qu'elles les examinent se trouvent dans les annexes IV et V.
3. On ne trouvera pas dans le présent rapport d'informations sur les ajustements touchant les crédits du budget ordinaire de l'ONU destinés à financer l'ONUDC, car celles-ci seront présentées dans le projet de budget-programme pour 2025, qui sera soumis à l'Assemblée générale pour approbation en décembre 2024.

II. Orientation stratégique de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

A. Stratégie de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la période 2021-2025

4. Lancée en février 2021, la Stratégie de l'ONUDC pour la période 2021-2025 décrit la mission de l'Office ainsi que ses fonctions, et trace clairement la voie à suivre à moyen terme. Elle suit une approche axée sur l'être humain et met en exergue le positionnement unique de l'Office par rapport aux domaines d'action de l'ONU que sont la paix et la sécurité, le développement et les droits humains.
5. S'appuyant sur une vision et une expertise globales, une large présence sur le terrain et des travaux de recherche et d'analyse de grande qualité, l'ONUDC continue d'aider les États Membres à répondre aux menaces en rapport avec ses domaines de compétence. L'Office continue d'encourager les partenariats multipartites axés sur la résilience au niveau local veillant à ce que personne ne soit laissé de côté. Par exemple, en 2024, l'ONUDC a lancé l'initiative Children Amplified Prevention Services (CHAMPS) à l'origine d'initiatives de prévention à l'intention des plus jeunes et des plus vulnérables de la société. En outre, l'Office se propose de renforcer la coopération internationale en utilisant tout le potentiel des instruments internationaux, en appuyant la constitution de réseaux et le renforcement des capacités et en créant des outils pratiques et des bibliothèques de savoir.
6. Pour consolider son action et tirer parti de sa présence unique sur le terrain, l'Office continue de promouvoir une approche régionale de la mise en œuvre de la Stratégie 2021-2025 à travers sa Vision stratégique pour l'Afrique 2030 et sa Vision stratégique pour l'Amérique latine et les Caraïbes 2022-2025. En 2024, l'ONUDC a commencé à mettre en œuvre le nouveau programme régional pour l'Asie du Sud (2024-2028) et élaboré le cadre régional pour l'Afrique de l'Est (2024-2030), le cadre stratégique pour la collaboration avec les pays d'Afrique de l'Ouest (2024-2030) et le cadre régional pour l'Afrique australe (2024-2030) afin de renforcer la résilience et de soutenir les États Membres dans les régions concernées. Un nouveau programme régional pour l'Europe du Sud-Est est également en cours d'élaboration.

7. Pour faire progresser la conclusion de partenariats, l'ONUDD continue de renforcer son étroite collaboration avec les entités des Nations Unies, les organisations internationales et les organisations régionales afin d'améliorer les approches communes. Ainsi, en 2024, l'Office a signé un mémorandum d'accord avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et renouvelé celui avec l'Organisation internationale pour les migrations, dans lequel les principaux domaines de collaboration sont précisés. Le Bureau a continué de renforcer la coopération systématique Sud-Sud en permettant la circulation du savoir-faire et des compétences entre les pays qui rencontrent les mêmes difficultés. En ce qui concerne les partenariats avec la société civile, l'ONUDD facilite la concertation multipartite en vue d'assurer l'intégration systématique de ces partenariats dans tous ses domaines de travail, notamment en augmentant la participation des organisations de la société civile, des universitaires et des jeunes à la douzième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, qui se tiendra en octobre 2024.

8. L'ONUDD continue par ailleurs de soutenir les engagements transversaux et une coopération multilatérale efficace. Par exemple, en collaboration avec le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants, l'ONUDD a commencé à mettre en œuvre la stratégie commune pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants 2023-2030, qui souligne la nécessité de poursuivre l'innovation, les partenariats et la coordination afin de réduire la violence sous toutes ses formes à l'égard des plus vulnérables. L'ONUDD encourage également l'innovation et cherche à améliorer la pertinence, la fiabilité, l'accessibilité et la facilité d'utilisation des données et des analyses, en renforçant les capacités des États Membres et en ayant recours à des solutions innovantes pour associer des données provenant de sources classiques avec des données massives (big data) et des données intelligentes (smart data).

9. En outre, l'Office a renforcé ses efforts d'intégration des questions de genre conformément à la Stratégie de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'ONUDD pour l'égalité des genres et l'avancement des femmes (2022-2026), en mettant l'accent sur le renforcement des capacités et la sensibilisation du personnel et des États Membres. Le deuxième Plan d'action de l'ONU et de l'ONUDD pour l'inclusion du handicap a été lancé en 2023 et il courra jusqu'à la fin de 2024. L'ONUDD a mis la touche finale à un état des lieux de l'application des approches fondées sur les droits humains et la politique de diligence raisonnable en la matière et prévoit de lancer des activités de renforcement des capacités en 2024 et 2025. Par ailleurs, en 2024 et 2025, l'ONUDD mettra à jour son offre d'initiatives axées sur la jeunesse au titre du Cadre d'accélération de l'autonomisation des jeunes et développera ses efforts pour faire progresser le programme relatif aux jeunes, à la paix et à la sécurité. En outre, l'ONUDD continue de renforcer les systèmes, structures et capacités d'évaluation en intégrant une forte orientation vers l'évaluation dans ses politiques, ses activités opérationnelles et ses produits.

B. Incidences des événements mondiaux sur les programmes et réponse de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

10. L'aggravation des défis liés au changement climatique et aux conflits en cours, ainsi que la corruption et les problèmes systémiques dans le domaine de la justice pénale, font peser des contraintes sans précédent sur l'économie mondiale et sur les voies de développement. Ces crises croisées ont mis en péril des décennies de progrès en matière de développement, avec des ramifications directes sur la dynamique de la sûreté et de la sécurité internationales.

11. En Afghanistan, par exemple, l'évolution de la situation sociopolitique a conduit l'ONUSD à ajuster ses programmes pour s'adapter aux circonstances. Les travaux sur la grille de stabilité stratégique de l'Office se sont poursuivis. En outre, l'ONUSD collabore avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) pour s'occuper des problèmes rencontrés par les femmes dans les centres de détention en Afghanistan. L'Office continue également de surveiller la culture de l'opium dans la région et a publié *Afghanistan Opium Survey 2023: Cultivation and Production after the Ban – Effects and Implications* (Enquête sur l'opium en Afghanistan 2023 : culture et production après l'interdiction – effets et implications).

12. Dans la région du Sahel, l'instabilité politique croissante a exacerbé la criminalité organisée, les tensions, la violence et la concurrence pour les profits illicites et le contrôle territorial. À ce sujet, l'Office a lancé le rapport intitulé *Impact of Transnational Organized Crime on Stability and Development in the Sahel: Transnational Organized Crime Threat Assessment – Sahel* (Impact de la criminalité transnationale organisée sur la stabilité et le développement au Sahel : Évaluation de la menace de la criminalité transnationale organisée – Sahel) en 2024 et continue d'appuyer les efforts des États Membres dans la lutte contre le trafic illicite et les activités des groupes criminels organisés.

13. Le conflit en Ukraine a provoqué une crise humanitaire inquiétante ainsi qu'un climat d'insécurité socioéconomique et politique. L'Office continue de suivre l'évolution des menaces et, dans la mesure du possible, de soutenir l'aide humanitaire (y compris l'accès au traitement des troubles liés à l'usage de drogues et aux services de prévention et de traitement de l'infection à VIH), de renforcer la coopération régionale en matière de gestion des frontières et de lutter contre le trafic d'armes à feu, la traite des personnes et le trafic de personnes migrantes, et de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Par exemple, en 2024, l'ONUSD a aidé des fonctionnaires ukrainiennes et ukrainiens à obtenir des licences pour des logiciels spécialisés dans la lutte contre le blanchiment d'argent et formé du personnel national à dispenser des cours sur la prévention des flux financiers illicites et la lutte contre ceux-ci.

14. En Haïti, le trafic d'armes à feu et de munitions a exacerbé les conflits actuels entre les groupes criminels organisés, en particulier à Port-au-Prince. La corruption et les flux financiers illicites sont des facteurs de premier plan qui favorisent la violence et la criminalité organisée et déstabilisent les institutions de la justice pénale. L'ONUSD continue de mener des recherches et de faire part de ses conclusions sur ces questions et œuvre aux côtés des autorités haïtiennes afin de renforcer leurs capacités et d'améliorer leur équipement en matière de gestion des frontières et de sécurité maritime.

III. Initiatives prises à l'échelle du Secrétariat

A. Réforme du système des Nations Unies pour le développement

15. Le système des Nations Unies pour le développement a connu une transformation structurelle profonde, guidée avant tout par le souci d'améliorer l'appui apporté aux États Membres dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, plus particulièrement, par les résolutions [71/243](#) et [72/279](#) de l'Assemblée générale.

16. Depuis le lancement du projet de réforme, l'ONUSD a contribué au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, principalement par ses efforts ciblés sur la promotion de la paix, de la justice et d'institutions fortes (objectif de développement durable n° 16), qui sont essentiels pour parvenir au développement durable, et aidé les États Membres à renforcer leurs systèmes de justice pénale, à lutter contre la criminalité organisée et la corruption et à s'attaquer au trafic de drogues illicites. En 2023, il a participé à l'élaboration de 11 plans-cadres

de coopération et contribué à l'élaboration de 64 cadres de coopération au total. Membre actif du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, l'ONUSD a continué, dans l'esprit de la réforme, de mettre au point des outils et des méthodes innovants pour atténuer les risques posés par les crises actuelles ou potentielles et pour que l'évaluation soit adoptée à tous les niveaux politiques, afin d'appuyer la prise de décision fondée sur des données factuelles.

17. L'ONUSD continue de jouer un rôle central dans la réforme au niveau régional. En 2024, outre son engagement dans d'autres régions, l'ONUSD a coprésidé les coalitions thématiques sur la criminalité et la violence (ONUSD, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et ONU-Femmes) et sur la gouvernance et les institutions (ONUSD, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et Programme des Nations Unies pour le développement) en Amérique latine et dans les Caraïbes. En 2024, l'Office a également piloté le lancement du Laboratoire d'information des Nations Unies sur la criminalité et la corruption pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Le laboratoire fournit un ensemble complet d'outils et de ressources pour procurer aux coordonnatrices résidentes et coordinateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies présents dans la région des dernières informations et stratégies pour lutter contre la corruption, le crime organisé et d'autres types de crimes, conformément à l'objectif 16 et à d'autres objectifs de développement durable connexes.

18. L'ONUSD a continué de diffuser les connaissances et les meilleures pratiques concernant la réforme du système pour le développement, dans le cadre d'un réseau mondial de praticiennes et praticiens. De 2019 à 2024, l'ONUSD a participé à 57 projets et programmes conjoints financés par des fonds d'affectation spéciale multipartenaires, une modalité de financement encouragée dans le cadre de l'effort de réforme du système de développement. Le Bureau a reçu des financements de divers fonds d'affectation spéciale multipartenaires, notamment le Fonds d'accélération Cabo Verde 2030, le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour les violences sexuelles liées aux conflits, le Fonds conjoint pour les objectifs de développement durable, le programme conjoint Leaving No Children Behind en Libye, le programme conjoint Philippines-Nations Unies sur les droits humains, le programme régional conjoint Liptako-Gourma, le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour les migrations, le Partenariat pour la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 (phase II) de la République de Moldova, le Fonds de consolidation de la paix, le Fonds conjoint pour la Somalie, le Fonds spécial d'affectation spéciale pour l'Afghanistan, le Fonds de l'initiative Spotlight, le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour le maintien de la paix en Colombie, le Programme conjoint des Nations Unies pour l'état de droit au Somaliland (phase II), le Fonds stratégique pour le Pacifique des Nations Unies, le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires des Nations Unies pour les objectifs de développement durable au Sri Lanka et le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour la feuille de route pour le contrôle des armes légères et de petit calibre dans les Balkans occidentaux.

19. La participation active aux processus de réforme dans l'ensemble des domaines géographiques et thématiques est une priorité pour l'ONUSD depuis le lancement de la réforme. Le chemin à parcourir reste difficile, notamment en ce qui concerne la garantie d'un financement durable pour des initiatives telles que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, le Fonds commun pour les objectifs de développement durable et d'autres fonds fiduciaires multipartenaires, tout en réalisant les gains d'efficacité promis. Avec le soutien constant des États Membres, l'ONUSD continuera de jouer un rôle central dans le cadre d'un système des Nations Unies pour le développement plus intégré.

B. Réforme du mode de gestion de l'Organisation des Nations Unies

20. L'ONU DC appuie sans réserve la réforme du mode de gestion approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/266 B, intitulée « Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies », ainsi que dans ses résolutions 72/303 et 77/280, toutes deux intitulées « Progrès accomplis dans l'élaboration d'un dispositif d'application du principe de responsabilité pour le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ».

21. L'ONU DC a continué de soutenir les processus de réforme de l'ONU, dont la réforme du système des Nations Unies pour le développement, la réforme de la gestion, les initiatives décrites dans le rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme commun* et, tout particulièrement, son initiative des cinq axes de changement devant conduire à l'ONU 2.0. Dans le cadre de cette initiative, l'ONU DC a poursuivi ses efforts pour renforcer la gestion axée sur les résultats. En 2024, l'Office a organisé plusieurs nouvelles sessions de formation en présentiel et en distanciel sur la gestion axée sur les résultats, l'élaboration de programmes et le suivi axé sur les résultats. De nouvelles sessions sont prévues pour 2025. Parallèlement, l'ONU DC a continué d'aligner l'utilisation du système de gestion de projet du Secrétariat sur ses lignes directrices en matière de gestion axée sur les résultats et de gestion de projet. Un cadre de suivi institutionnel et un nouvel outil de suivi en ligne sont actuellement en cours d'élaboration et devraient être mis en place en 2025.

22. L'Office des Nations Unies à Vienne et l'ONU DC ont montré leur engagement total en faveur de la Stratégie de gestion de la durabilité dans le système des Nations Unies (2020-2030) en élaborant et en instaurant un système de gestion de l'environnement visant à intégrer la durabilité dans leurs pratiques opérationnelles et de gestion de base. En 2024, un groupe de travail interdivisionnaire a été chargé de préparer un plan d'action pour le système de gestion de l'environnement. Son élaboration est en cours, l'accent étant mis sur le développement de la structure de gouvernance environnementale et des pratiques de gestion. Des domaines opérationnels essentiels tels que les voyages, les services événementiels, la gestion des déchets, les achats et la collaboration avec d'autres organisations sises à Vienne pour la gestion des installations ont été privilégiés en raison de leur incidence significative sur l'environnement. Dans un premier temps, le système de gestion environnementale concernera les opérations menées à Vienne, avant d'être étendu au terrain au cours des phases ultérieures. Cette exécution échelonnée garantit une mise en œuvre gérable, permettant l'apprentissage et les ajustements au fur et à mesure de l'évolution du système.

23. Dans le domaine de la délégation de pouvoirs, l'ONU DC continue de collaborer étroitement avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité à l'élaboration de meilleurs outils, de documents d'orientation et d'analyse ciblés visant à garantir la visibilité des performances et à faire en sorte que les problèmes soient identifiés et traités au niveau de l'entité, assortis de mesures de remédiation mieux définies. Le lancement d'une série élargie d'indicateurs clefs de performance relatifs à la délégation de pouvoirs a facilité l'autocontrôle et l'intervention de l'administration.

24. L'ONU DC soutient la publication annuelle de la déclaration relative au contrôle interne par le suivi et l'amélioration des outils pertinents de contrôle interne et d'auto-évaluation, essentiels pour évaluer l'efficacité et la conformité des principales mesures de contrôle. La déclaration relative au contrôle interne 2023 a été publiée en juillet 2024 et la déclaration relative au contrôle interne 2024 devrait être publiée à la mi-2025.

25. L'ONU DC a achevé l'intégration des cadres et processus de gestion des risques et de contrôle interne existants. L'Office a procédé à un examen approfondi des mesures de contrôle internes et poursuivi l'alignement sur le registre de gestion des risques institutionnels, ainsi que sur les mesures de contrôle au niveau des entités et des processus à l'échelle du Secrétariat, afin de s'assurer qu'ils se renforcent mutuellement. L'Office des Nations Unies à Vienne/ONU DC est l'une des entités pilotes pour le déploiement à l'échelle du Secrétariat du nouveau module de gestion des risques institutionnels d'Umoja.

26. L'ONU DC a continué de revoir et d'améliorer ses processus et structures organisationnels, tant au siège que dans les bureaux extérieurs. Cet effort permanent a pris en compte les changements découlant des initiatives de réforme à l'échelle du Secrétariat, et a permis de veiller à ce que les structures des bureaux extérieurs soient adaptées aux véritables besoins programmatiques. L'un des résultats importants de cet examen est la mise à jour de la nomenclature du réseau des bureaux extérieurs de l'Office, y compris les typologies, le champ d'application et les fonctions. Cette mise à jour vise à améliorer la gestion et la responsabilité sur le terrain, en donnant plus de cohérence et une justification plus forte à la présence extérieure de l'ONU DC. Actuellement, l'ONU DC s'efforce d'affiner la nomenclature afin d'aider les bureaux extérieurs à élaborer leur configuration opérationnelle de base. Parmi ces mesures, on peut citer la définition des différents types de bureaux extérieurs et l'établissement de variétés correspondantes pour les fonctions et les postes de base standard, afin de garantir que les bureaux extérieurs sont bien équipés pour atteindre leurs objectifs programmatiques de manière efficace et efficiente.

27. En avril 2024, le Secrétariat a achevé avec succès une mise à niveau majeure du système Umoja, marquant une étape importante dans sa transformation numérique, mettant l'accent sur la modernisation, l'efficacité et l'amélioration de l'engagement des usagers et usagères. Mise en service en mai 2024, la nouvelle plateforme d'établissement de rapports analytiques Umoja renforce les capacités de l'ONU en la matière. La plateforme vise à satisfaire aux besoins de rapports opérationnels complets dans différents domaines. Pour faciliter une transition en douceur, les personnes référentes de l'ONU DC pour chaque processus métier ont suivi une formation approfondie au cours de laquelle elles ont pu acquérir les compétences nécessaires pour soutenir efficacement les utilisateurs et utilisatrices de l'outil analytique.

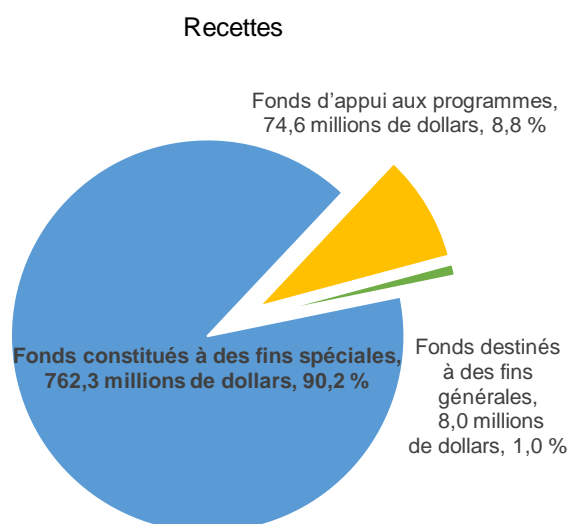
IV. Aperçu de la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

28. Au total, les ressources de l'ONU DC se composent de ressources extrabudgétaires (fonds destinés à des fins générales, fonds constitués à des fins spéciales et fonds d'appui aux programmes) et du budget ordinaire. Les prévisions révisées pour l'exercice biennal 2024-2025 s'élèvent à 844,9 millions de dollars de recettes et à 859,5 millions de dollars de dépenses.

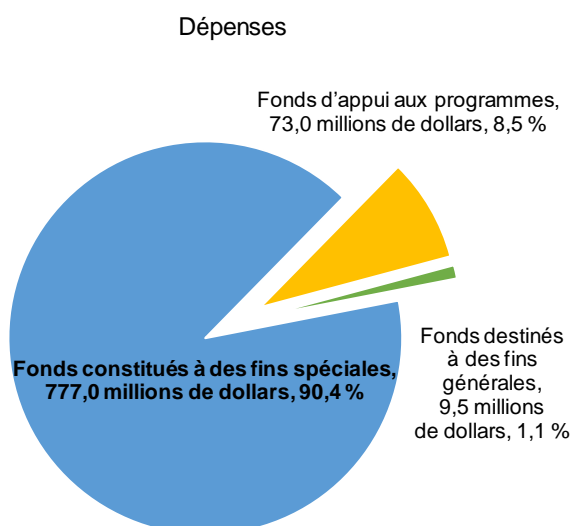
29. On trouvera dans la figure I un récapitulatif des montants révisés des recettes et dépenses pour l'exercice biennal 2024-2025.

Figure I
Récapitulatif des montants révisés des recettes et des dépenses pour l'exercice biennal 2024-2025

(En millions de dollars des États-Unis)



- Fonds destinés à des fins générales
 - Diminution attendue de 9,4 à 8,0 millions de dollars
 - 1,0 % du montant total des ressources extrabudgétaires
 - Appel constant aux États Membres pour qu'ils augmentent les contributions non préaffectées
- Fonds constitués à des fins spéciales
 - Augmentation de 676,9 à 762,3 millions de dollars
 - Confiance accrue dans les mandats de l'ONU DC
 - Grande dépendance vis-à-vis des priorités des donateurs et souplesse limitée
- Fonds d'appui aux programmes
 - Augmentation de 70,2 à 74,6 millions de dollars
 - Fonction de l'exécution des programmes



- Fonds destinés à des fins générales
 - Augmentation de 9,2 à 9,5 millions de dollars
 - Croissance réelle nulle
 - Atténuation de l'insuffisance des recettes par une utilisation stratégique des soldes de fonds accumulés
- Fonds constitués à des fins spéciales
 - Augmentation de 734,2 à 777,0 millions de dollars
 - Exécution accrue des projets dans plusieurs domaines (développement alternatif, recherche, prévention du terrorisme et lutte contre la corruption)
- Fonds d'appui aux programmes
 - Augmentation de 67,9 à 73,0 millions de dollars
 - Augmentation correspondante dans les domaines d'appui pour renforcer l'exécution des programmes

V. Exécution du budget et prévisions révisées pour l'exercice biennal

A. Prévisions de recettes révisées pour l'exercice biennal 2024-2025

30. Le déséquilibre persistant entre les ressources préaffectées et les ressources non préaffectées pose des problèmes importants à l'ONU DC car il compromet sa capacité à répondre à l'évolution rapide des priorités mondiales, à s'acquitter de ses mandats à l'échelle internationale et à renforcer les facteurs de développement.

31. Les projections de recettes pour les fonds à usage général (non préaffectés) indiquent un niveau extrêmement bas. D'un montant prévu de 8,0 millions de dollars, les recettes destinées à des fins générales sont en recul de 1,4 million de dollars par rapport aux 9,4 millions de dollars prévus dans le budget consolidé. Le montant des fonds destinés à des fins générales ne représenteraient que 1,0 % des contributions extrabudgétaires. Cette forte réduction, associée à l'affectation rigoureuse des contributions destinées à des fins spéciales, limite considérablement la capacité de l'Office à gérer ses opérations de manière stratégique.

32. L'ONU DC continue de faire appel aux États Membres et a intensifié ses efforts en vue d'augmenter les fonds à usage général et les contributions à affectation spéciale. Cela a notamment consisté à :

a) Diversifier la base des donateurs en mettant en place des partenariats bilatéraux, des fonds d'affectation spéciale multipartenaires, des initiatives conjointes des Nations Unies et en dialoguant avec le secteur privé ;

b) Approfondir les relations avec les donateurs en menant des dialogues stratégiques de haut niveau visant à élargir et à diversifier la base de partenaires. Ces dialogues encouragent également le versement de contributions non affectées afin de garantir la couverture des domaines de mandat de l'ONU DC ne recevant pas un financement suffisant ;

c) Organiser des sessions de planification stratégique ciblées avec les partenaires, ce qui permet non seulement d'augmenter le nombre de partenaires, mais aussi de favoriser un dialogue plus étroit avec les agences de développement. Ces agences ont joué un rôle crucial dans la mise en place d'un accord de financement à l'échelle du système des Nations Unies qui vise à rendre le financement plus souple et plus prévisible ;

d) Réfléchir à la mise en place d'une plateforme numérique de collecte de fonds pour appuyer les domaines du mandat qui ne reçoivent pas suffisamment de contributions préaffectées.

33. L'intensification des efforts de collecte de fonds de l'Office s'est traduite par une augmentation des recettes prévues pour les fonds réservés à des fins spéciales de 676,9 millions à 762,3 millions, soit une augmentation de 85,4 millions par rapport aux projections du budget consolidé. Des contributions plus importantes sont attendues de la part de l'Arabie Saoudite, du Canada, de la Colombie, du Japon, du Qatar et d'autres pays.

34. Les recettes attendues au titre de l'appui aux programmes, qui résultent de l'exécution des programmes, ont été réévaluées à 4,4 millions de dollars pour atteindre un total de 74,6 millions de dollars, conformément à l'intensification prévue de la mise en œuvre des programmes.

B. Prévisions de recettes révisées pour l'exercice biennal 2024-2025

35. Les prévisions révisées pour les différents fonds sont présentées dans le tableau I, avec indication des principaux facteurs de variation et des ajustements apportés. Les prévisions révisées par année sont présentées à l'annexe II.

Tableau 1
Prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2024-2025

(En millions de dollars des États-Unis)

	Budget approuvé (2024-2025)	Actualisation des coûts ^a	Budget après actualisation des coûts (2024-2025)	Augmentation/ (diminution) proposée	Prévisions budgétaires révisées (2024-2025)
A. Fonds destinés à des fins générales					
Postes	6,2	0,3	6,5	–	6,5
Autres objets de dépense	3,0	–	3,0	–	3,0
Total partiel	9,2	0,3	9,5	–	9,5
B. Fonds constitués à des fins spéciales					
Programme de lutte contre la drogue	198,2	–	198,2	27,0	225,2
Programme de lutte contre la criminalité ^b	536,0	–	536,0	15,8	551,8
Total partiel	734,2	–	734,2	42,8	777,0
C. Fonds d'appui aux programmes					
Postes	53,8	2,7	56,5	–	56,5
Autres objets de dépense	14,1	–	14,1	2,4	16,5
Total partiel	67,9	2,7	70,6	2,4	73,0
D. Budget ordinaire^c					
Total	858,9	3,0	861,9	48,2	910,1

^a Ajustements apportés au titre des fluctuations des taux de change et d'inflation, des coûts standard et des taux de vacance de postes comme suite à l'approbation de taux révisés par l'Assemblée générale, en décembre 2023.

^b Y compris le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

^c Y compris les ressources dont l'affectation au budget ordinaire a été approuvée aux chapitres 16 et 23 du budget-programme pour 2024 et qui sont présentées aux chapitres 16 et 23 du projet de budget-programme pour 2025.

Fonds destinés à des fins générales

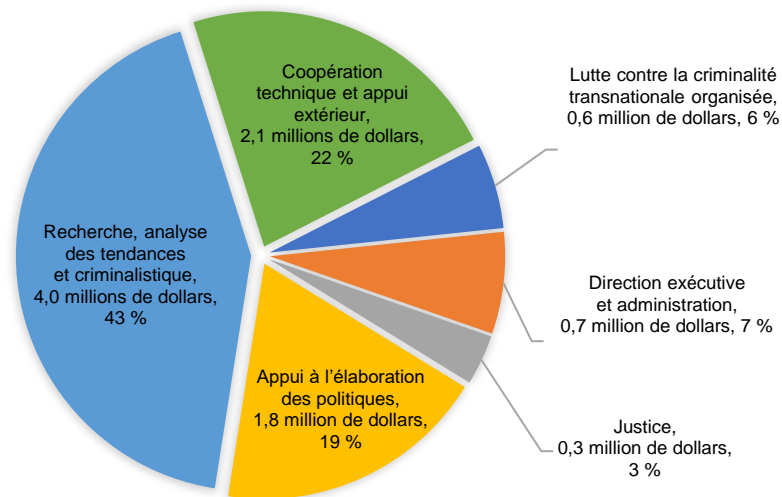
36. Les prévisions de dépenses de fonds destinés à des fins générales ont été révisées et portées à 9,5 millions de dollars, ce qui représente une croissance réelle nulle par rapport au budget approuvé de 9,2 millions de dollars, l'augmentation de 0,3 millions de dollars s'expliquant par l'actualisation des facteurs de coût.

37. En raison de leur baisse significative, les prévisions de dépenses révisées pour les fonds destinés à des fins générales sont inférieures aux dépenses prévues, ce qui sera compensé par une utilisation stratégique des soldes de fonds accumulés. L'ONUDC mettra en œuvre des mesures prudentes pour parvenir à un budget équilibré pour 2026-2027 aligné sur les niveaux de recettes prévus.

38. La figure II présente un récapitulatif des prévisions révisées concernant les fonds destinés à des fins générales, par sous-programme.

Figure II
**Fonds destinés à des fins générales : prévisions révisées de dépenses
par sous-programme (2024-2025)**

(En millions de dollars des États-Unis)



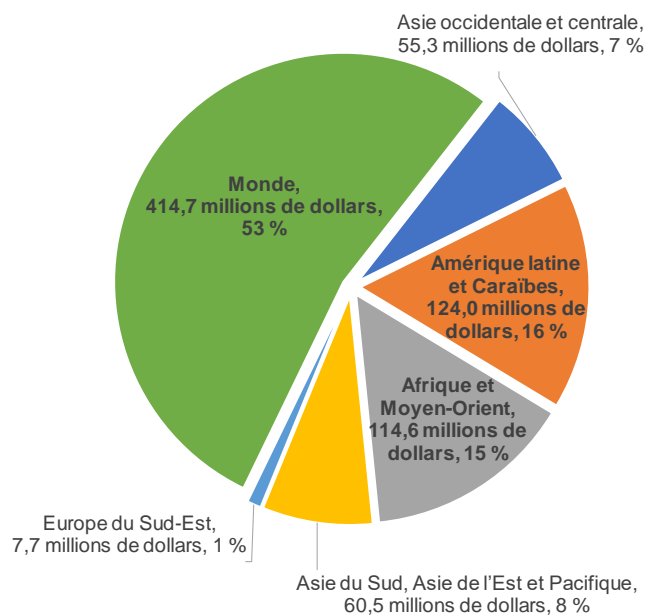
Fonds constitués à des fins spéciales

39. Le montant prévu pour l'exécution des programmes s'élève à 770,0 millions de dollars, soit une augmentation de 42,8 millions de dollars (5,8 %) par rapport aux prévisions d'un montant de 734,2 millions de dollars inscrites au budget consolidé. Le nombre de postes financés sur les fonds constitués à des fins spéciales est passé de 713 à 750, y compris les postes pourvus par voie de recrutement local dans les bureaux extérieurs, ce qui concorde avec l'augmentation des dépenses au titre de l'exécution des programmes.

40. La figure III présente un récapitulatif des prévisions révisées concernant les fonds destinés à des fins spéciales, par région. On trouvera à l'annexe I des informations détaillées sur l'affectation des contributions volontaires destinées à des fins spéciales, selon les domaines thématiques, les régions géographiques, les divisions de l'ONU DC et les types de fonds.

Figure III
Fonds constitués à des fins spéciales : prévisions révisées de dépenses par région
(2024-2025)

(En millions de dollars des États-Unis)



- Programmes mondiaux (dont 78 % exécutés sur le terrain)
 - Augmentation de 387,1 à 414,7 millions de dollars
 - Élargissement des activités dans les domaines de la lutte contre la corruption, la cybercriminalité, la prévention du terrorisme, et la justice pénale (CRIMJUST)
- Amérique latine et Caraïbes
 - Augmentation de 92,2 à 124,0 millions de dollars
 - Développement des activités relatives au développement alternatif en Colombie
- Asie du Sud, Asie de l'Est et Pacifique
 - Diminution de 65,4 à 60,5 millions de dollars
 - Légers ajustements apportés au programme régional pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique
- Afrique et Moyen-Orient
 - Diminution de 143,9 à 114,6 millions de dollars
 - Ajustements apportés au programme régional en Afrique de l'Est
 - Développement du programme de pays au Nigéria en cours
- Asie occidentale et centrale et Europe
 - Augmentation de 45,5 à 63,1 millions de dollars
 - Développement des activités sur la santé et le développement alternatif en Afghanistan et du programme de pays au Pakistan

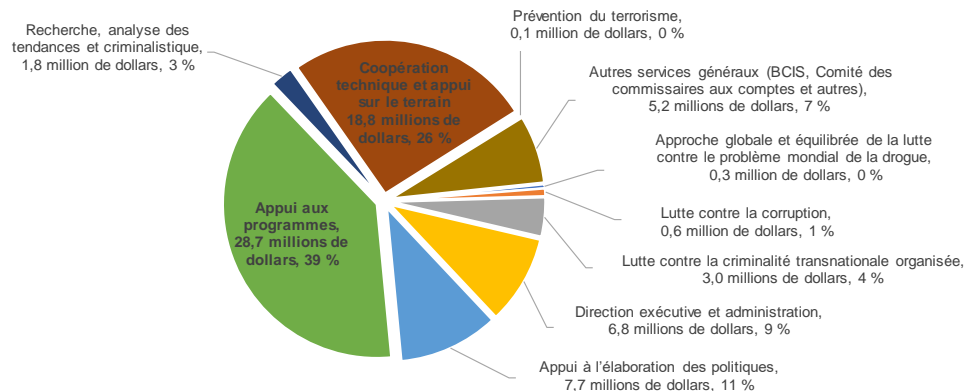
Fonds d'appui aux programmes

41. L'augmentation constante de l'exécution des programmes au cours des dernières années nécessite une capacité de soutien supplémentaire pour garantir une mise en œuvre efficace et en temps voulu des programmes et des projets. En conséquence, les dépenses d'appui aux programmes devraient s'élever à 73,0 millions de dollars, soit une augmentation de 5,1 millions de dollars (7,5 %) par rapport aux 67,9 millions de dollars prévus dans le budget consolidé.

42. La figure IV présente un récapitulatif des prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes, par sous-programme.

Figure IV
Fonds d'appui aux programmes : prévisions révisées de dépenses par sous-programme (2024-2025)

(En millions de dollars des États-Unis)



- ❑ Principaux changements
 - Augmentation de 67,9 à 73,0 millions de dollars
 - Ajustement de 2,7 millions de dollars (actualisation des coûts)
 - Augmentation de 2,4 millions de dollars (services d'appui internes pour renforcer l'exécution des programmes)
- ❑ Augmentation pour les services d'appui internes
 - 0,4 million de dollars pour appuyer les initiatives institutionnelles : prise en compte des questions de genre, droits humains, planification stratégique, et contacts avec les donateurs
 - 0,2 million de dollars pour renforcer les capacités de coordination centrale
 - 0,1 million de dollars pour renforcer les capacités techniques et le réseau des bureaux extérieurs
 - 0,4 million de dollars pour couvrir l'augmentation des dépenses institutionnelles partagées assumées par le Secrétariat
 - 0,5 million de dollars pour renforcer l'appui administrative central (ressources humaines, finances, achats et services généraux)
 - 0,8 million de dollars pour le fonds de réserve, pour atténuer les risques associés à d'éventuelles difficultés d'exécution des programmes

Incidences pour chaque fonds

43. S'agissant du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, la Commission des stupéfiants est invitée à entériner les prévisions révisées relatives aux fonds destinés à des fins spéciales, d'un montant total de 225,2 millions de dollars, soit 27,0 millions de dollars de plus que celui des prévisions qu'elle a entérinées dans sa résolution 66/5. Elle est également invitée à entériner les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes, d'un montant de 21,2 millions de dollars (en hausse de 1,2 million de dollars), et à approuver celles concernant les fonds destinés à des fins générales, d'un montant de 5,7 millions de dollars.

44. S'agissant du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale est invitée à entériner les prévisions révisées concernant les fonds destinés à des fins spéciales, d'un montant total de 551,7 millions de dollars, soit 15,7 millions de dollars de plus que celui des prévisions qu'elle a entérinées dans sa résolution 32/2. Elle est également invitée à entériner les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes, d'un montant de 51,8 millions de dollars (en hausse de 3,9 millions de dollars), et à approuver celles concernant les fonds destinés à des fins générales, d'un montant de 3,8 millions de dollars.

C. Soldes des fonds

45. Le tableau 2 indique le solde des différents types de fonds, dont les réserves non soumises à restriction étaient constituées de 26,2 millions de dollars correspondant aux fonds destinés à des fins générales et de 72,1 millions de dollars correspondant aux fonds d'appui aux programmes au début de l'exercice biennal 2024-2025. Les

politiques financières de l'ONU exigent de maintenir le montant des réserves à 15 % des dépenses annuelles qu'il est prévu d'imputer sur les fonds à des fins générales et à des fins spéciales, et à 20 % de celles qu'il est prévu d'imputer sur les fonds d'appui aux programmes. Considérant le montant annuel moyen des dépenses (429,7 millions de dollars) prévu pour cet exercice biennal, il faut que l'ONUDC dispose de réserves d'un montant de 66,3 millions de dollars pour respecter pleinement cette règle. Avec des réserves non soumises à restriction s'élevant à 98,4 millions de dollars, selon les prévisions relatives au solde des fonds destinés à des fins générales et des fonds d'appui aux programmes à la fin de l'exercice biennal, l'ONUDC atteindra cet objectif. La situation financière du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale est récapitulée à l'annexe III.

Tableau 2

Récapitulatif des prévisions révisées, y compris les soldes des fonds, pour l'exercice biennal 2024-2025

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds destinés à des fins générales</i>		<i>Fonds constitués à des fins spéciales^a</i>		<i>Fonds d'appui aux programmes</i>	
	<i>Budget approuvé</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Budget approuvé</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Budget approuvé</i>	<i>Prévisions révisées</i>
A. Solde au début de l'exercice biennal ^b	22,7	26,2	772,0	886,2	56,4	72,1
B. Recettes ^c	9,4	8,0	606,7	687,7	70,2	74,6
C. Dépenses	9,2	9,5	734,2	777,0	67,9	73,0
Excédent (déficit) (B-C)	0,2	(1,5)	(127,5)	(89,3)	2,2	1,6
Solde à la fin de l'exercice biennal	22,8	24,7	644,5	796,9	58,6	73,7

^a S'agissant des fonds destinés à des fins spéciales, le montant total des recettes de 762,3 millions de dollars est ajusté compte tenu des montants prélevés par l'ONUDC au titre de l'appui aux programmes (74,6 millions de dollars).

^b Les soldes des fonds destinés à des fins générales et des fonds d'appui aux programmes (réserves non soumises à restriction) au début de l'exercice biennal sont nets après déduction de l'évaluation actuarielle des avantages sociaux (31,1 millions de dollars).

^c Montant révisé des prévisions de recettes après déduction des autres recettes.

VI. Conclusions

46. Le déséquilibre persistant entre les ressources préaffectées et les ressources non préaffectées pose des problèmes importants à l'ONUDC car il compromet sa capacité à répondre à l'évolution rapide des priorités mondiales, à s'acquitter de ses mandats à l'échelle internationale et à renforcer les facteurs de développement.

47. L'ONUDC continue de solliciter le soutien des États Membres, qu'il invite à assurer un versement continu et prévisible de contributions destinées à des fins générales.

48. Le montant des dépenses à imputer sur les fonds constitués à des fins spéciales a été porté à 777,0 millions de dollars et pourrait encore faire l'objet d'ajustements en fonction de l'évolution de la situation mondiale. Le budget établi pour les dépenses d'appui aux programmes a été porté à 73,0 millions de dollars. Le budget du fonds d'affectation générale a été porté à 9,5 millions de dollars, ce qui représente une croissance réelle nulle.

49. L'ONUDC contribue pleinement aux initiatives de réforme de l'ONU.

50. Les textes des projets de résolution proposés figurent aux annexes IV et V.

Annexe I

Affectation des contributions volontaires destinées à des fins spéciales au cours des exercices biennaux 2022-2023 et 2024-2025

1. Le tableau ci-dessous présente une ventilation des fonds constitués à des fins spéciales par thème, région, division et fonds, ainsi que l'augmentation de 53,6 millions de dollars (7,4 %), passant de 723,4 millions de dollars pour l'exercice biennal 2022-2023 à 777,0 millions de dollars pour l'exercice biennal 2024-2025. L'analyse qui suit est présentée par région, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ayant demandé que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) suive attentivement l'évolution des besoins sur le plan géographique (E/CN.7/2005/9, par. 8).

2. En 2024-2025, les activités de l'Office restent guidées par la Stratégie 2021-2025, qui s'articule autour de cinq grands domaines thématiques : aborder et combattre le problème mondial de la drogue, prévenir et combattre la criminalité organisée, prévenir et combattre la corruption et la criminalité économique, prévenir et combattre le terrorisme, et prévenir la criminalité et promouvoir la justice pénale.

3. En Afrique et au Moyen-Orient, le montant total du budget alloué au portefeuille de programmes devrait augmenter de 16,5 millions de dollars (16,9 %), passant de 98,1 millions de dollars en 2022-2023 à 114,6 millions de dollars en 2024-2025. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'ONUDC vise à intensifier les efforts de lutte contre le trafic de drogues en renforçant les capacités des services médico-légaux et la chaîne de contrôle. Le domaine de la traite des personnes et du trafic de personnes migrantes reste le plus important de la région. Pour lutter contre ces problèmes, l'ONUDC redouble d'efforts pour renforcer les systèmes de justice pénale, notamment en améliorant l'accès à la justice et à l'aide juridictionnelle, ainsi que pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles et la prévenir. Par ailleurs, l'ONUDC continue de renforcer la résilience des jeunes face à la drogue, la criminalité et la violence dans le cadre du programme régional « Youth for Impact ». Au titre du cadre régional pour les États arabes (2023-2028), l'ONUDC renforcera ses partenariats, notamment avec la Ligue des États arabes, le Conseil des ministres arabes de l'intérieur et l'Université arabe Nayef pour les sciences de la sécurité.

4. En Afrique de l'Est, l'ONUDC continue de mettre en œuvre des programmes de grande portée, notamment le programme visant à assurer une meilleure gestion des migrations (programme Better Migration Management), et de soutenir l'académie de formation de la police et la deuxième phase du programme pour l'autonomisation juridique et l'aide juridictionnelle au Kenya. 2024 a été la première année de mise en œuvre du programme de renforcement de l'état de droit, de la prévention du crime et de la justice pénale en Ouganda et celle du lancement du programme de prévention du crime et de justice pénale en Éthiopie, qui met l'accent sur l'accès à l'aide juridictionnelle dispensée par les organisations non gouvernementales et le monde universitaire. Au fil des ans, les donateurs ont notamment réduit leur financement, en particulier en ce qui concerne le VIH/sida et la prévention de l'usage de drogues. Pour contrer cette tendance, l'ONUDC intégrera les aspects sanitaires de son mandat dans ses activités plus larges sur le trafic de drogues et la justice pénale. En raison des conflits, des préoccupations en matière de droits humains et de l'évolution des priorités en matière de politique étrangère, les priorités des donateurs se sont également détournées de certains pays de la région.

5. En Afrique australe, l'ONUDC renforce sa présence en République démocratique du Congo, notamment dans le cadre du plan de transition de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, ainsi qu'en Afrique du Sud, en Angola, au Botswana et en Zambie. L'ONUDC a ouvert un bureau de programme au Cap en vue d'intensifier les efforts de lutte contre la criminalité maritime dans la région.

6. En Afrique de l'Ouest, l'ONUSDC développera ses bureaux de programme au Cameroun et en Mauritanie et continuera à développer son centre de lutte contre la criminalité transnationale organisée en Côte d'Ivoire. La troisième phase du projet PROMIS (Protection des personnes migrantes : justice, droits humains et trafic illicite de personnes migrantes), menée conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, se poursuivra et le projet prévoira désormais un résultat spécifique sur l'avancement des femmes. L'ONUSDC continuera également de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et aidera les États Membres dans le cadre du projet ouest-africain sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité. Il ouvrira par ailleurs un bureau de programme à Sao Tomé, renforçant ainsi sa position en Afrique centrale.

7. En Asie du Sud, en Asie de l'Est et dans le Pacifique, le montant du budget alloué aux programmes devrait augmenter de 8,0 millions de dollars (15,3 %), passant de 52,5 millions de dollars en 2022-2023 à 60,5 millions en 2024-2025. L'ONUSDC étend ses activités et son rôle dans la région de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique, notamment aux Fidji, en Malaisie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans d'autres pays. En Asie du Sud, du fait du rétablissement d'un bureau de programme aux Maldives et au renforcement de sa présence à Sri Lanka et au Bangladesh, l'Office continuera également d'étoffer ses programmes actuels dans la région, notamment par le biais du Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime, basé à Colombo, et de rechercher de nouvelles possibilités de programmes et de financement dans des domaines tels que la réforme de la justice, les drogues et la santé, la gestion des frontières, la criminalité transnationale organisée et la prévention du terrorisme.

8. En Asie occidentale et centrale, le montant du budget alloué au portefeuille de programmes devrait augmenter de 7,5 millions de dollars (15,7 %), passant de 47,8 millions de dollars en 2022-2023 à 55,3 millions en 2024-2025. Afin de promouvoir des réponses coordonnées aux menaces et défis communs dans la région et de tirer parti des opportunités, le Bureau régional de l'ONUSDC pour l'Asie centrale est devenu le Bureau régional pour l'Afghanistan, l'Asie centrale, la République islamique d'Iran et le Pakistan. En Afghanistan, l'ONUSDC a déployé des efforts considérables pour communiquer avec les donateurs, en montrant la pertinence des activités mises en œuvre dans le cadre de sa grille de stabilité stratégique afin de rendre durable l'interdiction des stupéfiants. Les débats récents et les observations formulées par la communauté internationale à la troisième réunion des envoyés spéciaux pour l'Afghanistan, qui s'est tenue à Doha les 30 juin et 1^{er} juillet 2024, ont souligné qu'elle appréciait les efforts déployés par les autorités de facto pour réduire la production de pavot en Afghanistan, ce qui pourrait conduire à un soutien accru aux activités de l'ONUSDC.

9. En Europe orientale et en Europe du Sud-Est, le montant du budget alloué au portefeuille de programmes devrait augmenter de 2,2 millions de dollars (40,5 %), passant de 5,5 millions de dollars en 2022-2023 à 7,7 millions de dollars en 2024-2025. Le nouveau programme régional pour l'Europe du Sud-Est pour la période 2024-2029 prévoit d'étendre les activités de l'Office aux principaux domaines thématiques de la Stratégie 2021-2025 de l'ONUSDC, avec le soutien et l'appui solides des bénéficiaires, de la Turquie et de la communauté des donateurs. En Ukraine, l'ONUSDC a élaboré un cadre d'intervention et ensuite reçu un financement pour de nouveaux domaines de travail, tels que la lutte contre la corruption, les prisons, la gestion des frontières et la lutte contre la criminalité organisée, ce qui a permis à l'Office d'étendre ses activités et de déployer du nouveau personnel sur le terrain.

10. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le montant du budget alloué au portefeuille de programmes devrait augmenter de 11,8 millions de dollars (10,5 %), passant de 112,2 millions de dollars en 2022-2023 à 124,0 millions de dollars en 2024-2025. Dans la région andine et le cône Sud, suite à l'élaboration du plan d'engagement pour l'Équateur en coopération avec les autorités nationales, l'Office a collecté des fonds pour la lutte contre le crime organisé et les flux financiers illicites, ce qui a permis d'appuyer la mise en place d'un bureau de programme à Quito. Pour lutter contre la criminalité transnationale organisée, l'Office a lancé des programmes

sous-régionaux sur la traite des personnes dans la région andine et sur la réforme de la justice pénale dans le cône Sud, ce qui a débouché sur l'ouverture d'un nouveau bureau de programme en Argentine. Dans l'État plurinational de Bolivie, l'appui de partenaires tels que la République de Corée, la Suède et l'Union européenne a permis d'élargir le portefeuille de projets en matière de développement alternatif, de lutte contre les crimes portant atteinte à l'environnement, de lutte contre le blanchiment d'argent, de justice pénale et de lutte contre la corruption. Au Brésil, l'ONUDC continuera de fournir une assistance technique dans les domaines de la drogue, de la criminalité maritime, des crimes portant atteinte à l'environnement, de la réforme pénitentiaire, de la traite d'êtres humains, de la prévention de la corruption et de la lutte contre celle-ci et de la prévention de la délinquance juvénile. Au Mexique, deux nouveaux projets nationaux se concentreront sur la traite des personnes et la violence fondée sur le genre. En Amérique centrale et dans les Caraïbes, l'ONUDC étend sa présence au Honduras pour renforcer la confiance des communautés afro-honduriennes touchées par la violence liée à la criminalité organisée, et en Haïti pour renforcer sa présence sur le terrain et ses partenariats avec les entités des Nations Unies, les organisations régionales et les donateurs internationaux.

11. Le montant du budget alloué aux activités mondiales de l'ONUDC devrait augmenter de 7,4 millions de dollars (1,8 %), passant de 407,3 millions de dollars en 2022-2023 à 414,7 millions en 2024-2025. L'Office continuera de mener ses programmes mondiaux en développant les activités de terrain correspondantes en fonction des besoins des États Membres. Les grands programmes mondiaux de l'Office sont les suivants : Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime, Programme mondial visant à prévenir et à combattre la corruption en assurant l'application effective de la Convention des Nations Unies contre la corruption à l'appui de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16, Programme de communication aéroportuaire et Programme de contrôle des conteneurs (exécutés par l'Équipe du contrôle des passagers et des marchandises aux frontières), Programme mondial sur les crimes qui portent atteinte à l'environnement et au climat, Programme mondial visant à prévenir et à combattre le terrorisme (2022-2027), Programme mondial contre le blanchiment d'argent, le produit du crime et le financement du terrorisme, programme mondial pour le renforcement de la coopération en matière de justice pénale le long des itinéraires du trafic de drogues (CRIMJUST), programme mondial de prévention, de traitement, de soins et de prise en charge en matière de VIH/sida pour les personnes qui font usage de drogues et les personnes se trouvant en milieu carcéral, Programme mondial contre la cybercriminalité, Programme mondial de prévention du crime et de justice pénale axé sur l'être humain, Programme mondial de lutte contre la traite des personnes et Programme mondial d'interception rapide des substances dangereuses (Programme GRIDS).

Programme de travail financé par des contributions volontaires destinées à des fins spéciales au cours des exercices biennaux 2022-2023 et 2024-2025

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues</i>			<i>Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale</i>			<i>Fonds de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime</i>		
	<i>2022-2023 (montant effectif)</i>	<i>2024-2025 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en pourcentage)</i>	<i>2022-2023 (montant effectif)</i>	<i>2024-2025 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en pourcentage)</i>	<i>2022-2023 (montant effectif)</i>	<i>2024-2025 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en pourcentage)</i>
A. Par thème									
Organes directeurs	–	–		–	–		–	–	
Direction exécutive et administration	1 754,2	1 715,7	(2,2)	–	–		1 754,2	1 715,7	(2,2)
Programme de travail :									
Lutte contre la criminalité transnationale organisée	63 776,4	66 909,8	4,9	231 377,1	237 771,8	2,8	295 153,5	304 681,6	3,2
Approche globale et équilibrée de la lutte contre le problème mondial de la drogue	104 968,2	112 474,5	7,2	1 079,4	564,6	(48,0)	106 047,6	113 039,1	6,6
Lutte contre la corruption	–	–		48 106,1	57 073,9	18,6	48 106,1	57 073,9	18,6
Prévention du terrorisme	–	–		39 814,9	45 276,8	13,7	39 814,9	45 276,8	13,7
Justice	211,5	100,5	(52,5)	143 801,5	154 600,5	7,5	144 013,0	154 701,0	7,4
Recherche, analyse des tendances et criminalistique ^a	23 163,3	25 331,9	9,4	29 174,0	35 449,5	21,5	52 337,4	60 781,4	16,1
Appui en matière de politiques	654,5	1 543,3	135,8	4 915,4	6 532,1	32,9	5 569,9	8 075,4	45,0
Coopération technique et appui opérationnel	2 715,6	3 262,7	20,1	3 203,8	5 655,4	76,5	5 919,4	8 918,1	50,7
Prestation de services de secrétariat et d'appui fonctionnel aux organes intergouvernementaux de l'ONU, à l'Organe international de contrôle des stupéfiants et au Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	12 926,8	12 530,7	(3,1)	621,3	802,8	29,2	13 548,1	13 333,5	(1,6)
Appui aux programmes	2 854,2	1 370,2	(52,0)	8 260,8	8 000,0	(3,2)	11 115,0	9 370,2	(15,7)
Total	213 024,9	225 239,3	5,7	510 354,3	551 727,4	8,1	723 379,2	776 966,7	7,4

	<i>Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues</i>			<i>Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale</i>			<i>Fonds de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime</i>		
	<i>2022-2023 (montant effectif)</i>	<i>2024-2025 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en pourcentage)</i>	<i>2022-2023 (montant effectif)</i>	<i>2024-2025 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en pourcentage)</i>	<i>2022-2023 (montant effectif)</i>	<i>2024-2025 (budget révisé)</i>	<i>Variation (en pourcentage)</i>
B. Par région									
Afrique et Moyen-Orient	8 823,7	8 143,1	(7,7)	89 245,6	106 494,6	19,3	98 069,3	114 637,7	16,9
Asie du Sud, Asie de l'Est et Pacifique	11 998,7	20 662,2	72,2	40 467,7	39 834,9	(1,6)	52 466,4	60 497,1	15,3
Asie occidentale et centrale	31 554,0	32 667,3	3,5	16 284,2	22 676,9	39,3	47 838,2	55 344,2	15,7
Europe orientale et Europe du Sud-Est	25,3	–	(100,0)	5 487,8	7 744,6	41,1	5 513,0	7 744,6	40,5
Amérique latine et Caraïbes	65 922,7	71 903,9	9,1	46 304,1	52 119,2	12,6	112 226,8	124 023,1	10,5
Monde ^a	94 700,5	91 862,8	(3,0)	312 564,9	322 857,2	3,3	407 265,4	414 720,0	1,8
Total	213 024,9	225 239,3	5,7	510 354,3	551 727,4	8,1	723 379,2	776 966,7	7,4
C. Par division									
Bureau de la Directrice exécutive	1 754,2	1 715,7	(2,2)	–	–	–	1 754,2	1 715,7	(2,2)
Division des opérations	157 456,4	173 379,3	10,1	322 878,8	347 528,8	7,6	480 335,2	520 908,1	8,4
Division des traités	13 927,0	12 540,7	(10,0)	149 950,6	164 636,8	9,8	163 877,6	177 177,5	8,1
Division de l'analyse des politiques et des relations publiques	37 033,0	36 233,4	(2,2)	8 647,4	10 301,6	19,1	45 680,4	46 535,0	1,9
Division de la gestion	2 854,2	1 370,2	(52,0)	8 261,0	8 000,0	(3,2)	11 115,2	9 370,2	(15,7)
Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice	–	–		20 616,6	21 260,2	3,1	20 616,6	21 260,2	3,1
Total	213 024,9	225 239,3	5,7	510 354,3	551 727,4	8,1	723 379,2	776 966,7	7,4

^a Y compris le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

Annexe II

Prévisions révisées concernant les ressources

Prévisions révisées concernant les ressources pour l'exercice biennal 2024-2025

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>	<i>2024-2025</i>
A. Fonds à des fins générales			
Postes	3 230,7	3 300,2	6 530,9
Autres objets de dépense	1 452,3	1 503,2	2 955,5
Total partiel	4 683,0	4 803,4	9 486,4
B. Fonds destinés à des fins spéciales			
Programme de lutte contre la drogue	115 720,1	109 519,2	225 239,3
Programme de lutte contre la criminalité	284 379,5	267 347,9	551 727,4
Total partiel	400 099,6	376 867,1	776 966,7
C. Fonds d'appui aux programmes			
Postes	27 736,8	28 664,7	56 401,5
Autres objets de dépense	8 063,3	8 549,2	16 612,5
Total partiel	35 800,1	37 213,9	73 014,0
D. Budget ordinaire	25 521,8	25 096,3	50 618,1
Total	466 104,5	443 980,7	910 085,2

Annexe III

Situation financière, par fonds

Situation financière par fonds pour l'exercice biennal 2024-2025

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues</i>				<i>Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale^a</i>			
	<i>Fonds destinés à des fins générales</i>	<i>Fonds constitués à des fins spéciales^b</i>	<i>Fonds d'appui aux programmes</i>	<i>Total</i>	<i>Fonds destinés à des fins générales</i>	<i>Fonds constitués à des fins spéciales^b</i>	<i>Fonds d'appui aux programmes</i>	<i>Total</i>
A. Solde au début de l'exercice biennal ^c	16 431,6	312 138,2	34 325,0	362 894,8	9 732,9	574 101,7	37 774,7	621 609,3
B. Recettes	5 342,6	220 258,3	21 913,6	247 514,6	2 690,0	467 453,9	52 675,2	522 819,1
C Dépenses	5 688,7	225 239,3	21 173,2	252 101,2	3 797,7	551 727,4	51 840,8	607 365,9
Solde des fonds en fin d'exercice (A+B-C)	16 085,6	307 157,2	35 065,4	358 308,1	8 625,2	489 828,2	38 609,2	537 062,5

^a Y compris le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

^b S'agissant des fonds constitués à des fins spéciales, le montant total des recettes de 762,3 millions de dollars est ajusté compte tenu des montants prélevés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime au titre de l'appui aux programmes (74,6 millions de dollars).

^c Les soldes des fonds destinés à des fins générales et des fonds d'appui aux programmes (réserves non soumises à restriction) au début de l'exercice biennal sont nets après déduction de l'évaluation actuarielle des avantages sociaux (31,1 millions de dollars).

Annexe IV

Projet de résolution relatif au Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, soumis à la Commission des stupéfiants pour adoption

Exécution du budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour l'exercice biennal 2024-2025

La Commission des stupéfiants,

Exerçant les fonctions administratives et financières que l'Assemblée générale lui a confiées au paragraphe 2 de la section XVI de sa résolution 46/185 C du 20 décembre 1991,

Ayant examiné le rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2024-2025¹,

Rappelant sa résolution 66/5 du 8 décembre 2023,

1. *Note* que le rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2024-2025 contient des informations sur les ajustements à apporter au budget consolidé ;

2. *Prend note* des difficultés financières que rencontre l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en raison du manque de fonds destinés à des fins générales qui compromet sa capacité d'assumer efficacement ses fonctions essentielles ayant trait aux programmes, notamment ses activités normatives et de recherche ;

3. *Prend également note* de la participation de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime aux réformes menées à l'Organisation des Nations Unies ;

4. *Approuve*, en ce qui concerne les fonds destinés à des fins générales, le budget révisé d'un montant de 5 688 700 dollars des États-Unis pour l'exercice biennal 2024-2025 ;

5. *Entérine*, en ce qui concerne les fonds destinés à des fins spéciales et les dépenses d'appui aux programmes, le budget révisé suivant pour l'exercice biennal 2024-2025 :

Ressources prévues pour le Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

	<i>(En millions de dollars des États-Unis)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>Budget approuvé (2024-2025)</i>	<i>Budget révisé (2024-2025)</i>	<i>Budget approuvé (2024-2025)</i>	<i>Budget révisé (2024-2025)</i>
Fonds destinés à des fins générales				
Postes	3 833,7	3 977,0	11	11
Autres objets de dépense	1 710,9	1 711,7		
Total partiel	5 544,6	5 688,7	11	11
Fonds constitués à des fins spéciales	198 224,7	225 239,3	130	164
Total partiel	198 224,7	225 239,3	130	164

¹ E/CN.7/2024/17-E/CN.15/2024/18.

	<i>(En millions de dollars des États-Unis)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>Budget approuvé (2024-2025)</i>	<i>Budget révisé (2024-2025)</i>	<i>Budget approuvé (2024-2025)</i>	<i>Budget révisé (2024-2025)</i>
Fonds d'appui aux programmes				
Postes	16 086,1	16 952,9	50	50
Autres objets de dépense	3 855,5	4 220,3		
Total partiel	19 941,6	21 173,2	50	50
Total	223 710,9	252 101,2	191	225

6. *Note* que les prévisions ci-dessus ont été établies sous réserve de la disponibilité des fonds.

Annexe V

Projet de résolution relatif au Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, soumis à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale pour adoption

Exécution du budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour l'exercice biennal 2024-2025

La Commission pour la prévention du crime et la justice pénale,

Exerçant les fonctions administratives et financières que l'Assemblée générale lui a confiées dans sa résolution 61/252 du 22 décembre 2006,

Ayant examiné le rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2024-2025¹,

Rappelant sa résolution 32/2 du 8 décembre 2023,

1. *Note* que le rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2024-2025 contient des informations sur les ajustements à apporter au budget consolidé ;

2. *Prend note* des difficultés financières que rencontre l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en raison du manque de fonds destinés à des fins générales qui compromet sa capacité d'assumer efficacement ses fonctions essentielles ayant trait aux programmes, notamment ses activités normatives et de recherche ;

3. *Prend également note* de la participation de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime aux réformes menées à l'Organisation des Nations Unies ;

4. *Approuve*, en ce qui concerne les fonds destinés à des fins générales, le budget révisé d'un montant de 3 797 700 dollars des États-Unis pour l'exercice biennal 2024-2025 ;

5. *Entérine*, en ce qui concerne les fonds destinés à des fins spéciales et les dépenses d'appui aux programmes, le budget révisé suivant pour l'exercice biennal 2024-2025 :

Ressources prévues pour le Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

	<i>(En millions de dollars des États-Unis)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>Budget approuvé (2024-2025)</i>	<i>Budget révisé (2024-2025)</i>	<i>Budget approuvé (2024-2025)</i>	<i>Budget révisé (2024-2025)</i>
Fonds destinés à des fins générales				
Postes	2 423,3	2 553,9	7	7
Autres objets de dépense	1 242,7	1 243,8		
Total partiel	3 666,0	3 797,7	7	7
Fonds constitués à des fins spéciales	536 004,2	551 727,4	378	586
Total partiel	536 004,2	551 727,4	378	586

¹ E/CN.7/2024/17-E/CN.15/2024/18.

	<i>(En millions de dollars des États-Unis)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>Budget approuvé (2024-2025)</i>	<i>Budget révisé (2024-2025)</i>	<i>Budget approuvé (2024-2025)</i>	<i>Budget révisé (2024-2025)</i>
Fonds d'appui aux programmes				
Postes	37 718,3	39 448,6	95	95
Autres objets de dépense	10 247,3	12 392,2		
Total partiel	47 965,6	51 840,8	95	95
Total	587 635,8	607 365,9	480	688

6. *Note* que les prévisions ci-dessus ont été établies sous réserve de la disponibilité des fonds.